

VOTRE



#1

1^{er} semestre
2018

agglo

www.agglo-lepuyenvelay.fr

ATTRACTIVITÉ

Puy de Lumières saison 2..... p. 10

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : qui fait quoi ?.. p. 14

FORÊT

Filière bois p. 16/17

SPORT

Les piscines dans l'Agglo..... p. 18/19

URBANISME

Des aides pour rénover
votre logement p. 20

oucherie Charcuterie

Chabanon Traiteur



ÉCONOMIE

Soutenir
le commerce
local

04-05. COMPÉTENCES

L'action de l'Agglomération dans votre vie quotidienne.

06-07. ÉCONOMIE

L'Agglo soutient les commerces de proximité.

08-09. TRANSPORT

Ligne Le Puy/Craponne : le ticket passe de 7,70€ à 1,40€.

10-11-12. ATTRACTIVITÉ

"Puy de Lumières" saison 2.

Des rendez-vous prestigieux.

Bientôt un golf à 18 trous !

13. CULTURE

La vie culturelle du territoire s'enrichit.

14-15. ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : qui fait quoi ?

TEOM : la réalité.

16-17. FORÊT

La filière forêt-bois au cœur des préoccupations.

18-19. SPORT

Jetez-vous à l'eau dans les piscines communautaires !

20. URBANISME

L'Agglo vous aide pour rénover votre logement.

21-22-23. COUP DE POUCE

La Région et le Département aux côtés de l'Agglo.



Le mot du président

Michel Joubert
Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay

De l'énergie et de l'audace pour réussir !

Notre nouvelle Agglomération étendue vient de fêter sa première année d'existence. Deux nouvelles communes nous rejoignent : Saint-Préjet-d'Allier et Monistrol-d'Allier, et s'ajoutent aux 71 communes fédérées.

2018 sera cruciale avec d'importants dossiers, comme la mise en route du contournement du Puy-en-Velay avant l'été, qui sera accompagnée de la mise en place de nouvelles mobilités, l'aménagement de nouveaux parkings relais sur les sites d'Estrouilhas, Quincieu ou Cluny.

Tout un travail est mené pour renforcer l'attractivité de nos zones d'activités ; l'extension de la zone de Saint-Germain-Laprade sera suivie par l'agrandissement de celle de Loudes. Un nouveau pôle économique devrait naître avec l'hôtel d'entreprises dédié aux start-up du numérique, sur le site du Pensio.

L'année 2018 sera également marquée par la réouverture du musée Crozatier dès l'été prochain. La fréquentation touristique devrait être dopée avec la saison 2 de "Puy de Lumières" qui va mettre un coup de projecteur sur notre patrimoine, avec de nouvelles scénographies sur le pont de Brives-Charensac et le musée Crozatier.

Nous devons valoriser les nouveaux atouts que nous offre l'extension de notre Agglomération, avec le centre de tir sportif de Beaulieu, le projet de golf à 18 trous ou encore les festivals de La Chaise-Dieu et The Green Escape (nouveau nom du festival country de Craponne) qui font battre le cœur de notre territoire, mais aussi toute la filière bois qui est l'une de nos grandes richesses naturelles.

Le soutien massif et constant du Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, avec notamment le Pacte 43 qu'il a mis en place, nous a permis d'apporter des financements exceptionnels à notre Agglomération.

C'est un vrai travail d'équipe, que nous menons avec beaucoup d'énergie et d'audace, pour faire de notre territoire une locomotive au service de nos communes.



Rejoignez-nous sur
les réseaux sociaux



VOTRE **agglo** #1 1^{er} semestre 2018
www.agglo-lepuyenvelay.fr

Le magazine d'informations
de la Communauté d'agglomération
du Puy-en-Velay

Réalisation :
Service communication
1, place du Martouret - BP 20317
43011 Le Puy-en-Velay Cedex
Tél. 04 71 04 07 40
service.communication
@lepuyenvelay.fr
www.agglo-lepuyenvelay.fr



Directeur de la publication :
Michel Joubert

Photographies :
Service communication
ville-agglo du Puy-en-Velay
et communes membres.
Sauf mentions contraires.

Impression et publicité :
Centre France Publicité

Distribution : Adrexo

Tirage : 45 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2018

Papier certifié PEFC issu de gestion
durable de la forêt.

L'action de la Communauté d'agglomération du **Puy-en-Velay** dans notre vie quotidienne

Compétences arrêtées
au 1^{er} février 2018

Complexes sportifs

- Golf du Puy-en-Velay
- Le mur d'escalade de Massot et le Palais des sports au Puy-en-Velay
- Tir sportif, Beaulieu, Emblavez

ECOLES DE MUSIQUE

1 Conservatoire à Rayonnement Départemental

au Puy-en-Velay avec
deux antennes
en Emblavez.

CRÈCHES - LUDOTHÈQUE

33 équipements petite enfance

- 16 multi-accueils
- 6 micro-crèches
- 8 Relais Petite Enfance
- 2 lieux d'accueil enfants-parents
- 1 crèche familiale

1 ludothèque

Brives-Charensac



Agglo le PUY
enVELAY
**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU PUY-EN-VELAY**

Transports en commun

Réseau TUDIP au Puy-en-Velay
Ligne Le Puy/Craponne

TRANSPORTS EN COMMUN



Loisirs

- Via Ferrata au Pertuis
- Aire de loisirs du Vernet
- Parcours des Chibottes à Vals
- Cascade de la Beaume à Solignac
- Les voies vertes

5 piscines

- La Vague, Le Puy-en-Velay
- Piscine La Mouteyre, Brives Charensac
- Piscine Craponne-sur-Arzon
- Centre Aqua Passion, Lavoûte-sur-Loire
- Piscine "Portes du bien-être", St-Paulien



GOLF

Collecte et traitement des déchets

Service Collecte et Traitement des Déchets, Taulhac / Déchèteries de Polignac, Sanssac-l'Église, Saint-Germain-Laprade / Déchèterie-Recyclerie du Puy-en-Velay



Urbanisme

Aménagement habitat et urbanisme de l'Agglo.

URBANISME



COLLECTE DES DÉCHETS



1 abattoir communautaire

Polignac

ABATTOIRS



27 zones d'activités :

Bleu, Polignac
 Bains
 Chanchany, Espaly-St-Marcel
 Chassende, Brives-Charensac/
 Le Puy-en-Velay
 Chateaufort, Allègre
 Chirel, Vals-Près-Le-Puy
 Clefs des Champs,
 St-Christophe-sur-Dolaizon
 Combes, Chaspuzac
 Coté de Foix, Cussac-sur-Loire
 Corsac, Brives-Charensac/
 Le Puy-en-Velay
 Cros de la gare, Saint-Vincent
 Fangeas, Solignac-sur-Loire
 Fataïre, Sanssac-l'Église
 La Vio, Loudes
 Les Faux, Sambadel
 Le Fort, Vorey-sur-Arzon
 Lachaud,
 St-Georges-Lagricol
 Locussol, Saint-Vidal
 La Marelle, Craponne/Arzon
 Martouret, Sanssac-l'Église
 Nolhac, Saint-Paulien
 Pranauds, Coubon
 Rechimas, Craponne/Arzon
 Saint-Germain-Laprade/
 Blavozy
 Taulhac, Le Puy-en-Velay
 Tourettes, Rosières
 Croix de la Dame, St-Paulien

ZONES D'ACTIVITÉS / USINES



COMMERCES



CULTURE



4 équipements culturels

- Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay
- Théâtre du Puy-en-Velay
- Palais des Congrès et des Spectacles, Vals-Près-Le-Puy
- Hôtel-Dieu, Le Puy-en-Velay

SAE - STATION D'ÉPURATION



Direction de l'Eau et de l'Assainissement

Chadrac

TOURISME - PATRIMOINE



1 office de tourisme communautaire

Le Puy-en-Velay avec 4 antennes : La Chaise-Dieu et Craponne/Arzon (ouverts toute l'année), St-Paulien et Vorey-sur-Arzon (ouverts en juillet et août) et un point d'info tourisme à Allègre (ouvert toute l'année).

GRANDS ÉVÉNEMENTS



Réception d'évènements, congrès

La Halle des Orgues / Le centre multi-activités de Chomelix.

CINES





La Collectivité soutient les commerces de proximité

Joli coup de pouce pour les artisans et commerçants en centre-bourg et en zone rurale ! Désireuse de dynamiser l'économie du territoire, la Communauté d'agglomération contribue au financement de projets d'investissement des entreprises de proximité. La Boucherie Chabanon, située à Saint-Privat-d'Allier, fait partie des bénéficiaires.

À la saison froide, le charmant village de Saint-Privat-d'Allier semble être suspendu dans le temps. Alors que la saison estivale apporte son lot de touristes et de pèlerins, la neige hivernale isole le bourg. Pour certains commerces, faire des tournées s'impose ! C'est le cas de la boucherie Chabanon. Pour cette petite entreprise familiale, les tournées représentent 60 % du chiffre d'affaires de l'hiver. Alors que le camion de tournée avait deux décennies de bons et loyaux services au compteur, il devenait impératif d'en changer. Mais un tel équipement coûte cher. La solution ? Mickaël Chabanon a sollicité l'aide aux commerces de proximité, pour l'achat d'un nouveau camion de tournée. *"Ça a été facile et rapide, nous avons*

fait la demande il y a six mois, et notre camion sillonne déjà les routes", constate le jeune homme, Meilleur apprenti boucher de France 2000.

UNE AIDE JUSQU'À 35 % DES INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES

Jusqu'à 35 % de subventions ! Avec cette aide importante, la Communauté d'agglomération veut permettre à un maximum d'entreprises de proximité de se moderniser et, ainsi, booster l'économie locale. Elle est accompagnée par des fonds de la Région, de l'État et du LEADER. Les aides attribuées concernent des investissements entre 2 500 € et 75 000 €.

Pour qui ?

Les entreprises éligibles à ce

dispositif sont les entreprises artisanales de l'Agglomération inscrites au Répertoire des Métiers et les entreprises commerciales et de services avec point de vente, ou inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés.

Restaurateur,
pâtissier,
boucher,
esthéticienne,
vendeur en
prêt à porter...
20 entrepreneurs
de l'agglomération
bénéficient déjà
de cette aide.

Pour quoi ?

Cette aide a pour vocation d'accompagner les investissements :

- de rénovation des vitrines (modernisation du local, façades, éclairage, enseigne, décoration, aménagement intérieur, frais de maîtrise d'œuvre, etc.),
- l'achat d'équipements destinés à assurer la sécurité du local (caméra, rideau métallique, etc.),
- les investissements d'économie d'énergie (isolation, éclairage, chauffage, etc.),
- les investissements matériels (matériel forain d'étal, véhicules utilitaires, équipements numériques, etc.).

Vers qui se tourner ?

Il faut que les commerces n'hésitent pas à frapper aux portes des consulaires (la Chambre des Métiers et la CCI). Ce sont eux la porte d'entrée !

Jusqu'à 35 % d'aides pour 2 500 € à 75 000 € HT d'investissement (Agglo, Région, État, Leader).

Renseignez-vous : CCI 04 71 09 90 00 CMA 04 71 02 34 56

La Communauté d'agglomération vous accompagne dans tous vos projets !

BONNE NOUVELLE

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est lauréate de l'appel à projets FISAC*.

Au second semestre 2018, elle pourra donc proposer aux commerçants et artisans une aide financière permettant d'abonder les dispositifs existants (35 % d'aide maximum). Elle va aussi déployer, avec le concours des communes, un programme d'actions en faveur de l'économie de proximité (ex : achat de commerces vacants, carte interactive de réduction dans les commerces, formation à destination des entreprises...).

*Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC).

Ce qu'ils en pensent...



Michel Joubert, président de la Communauté d'agglomération

Il y a beaucoup de demandes, ce dispositif fait des émules. Les commerces intéressés viennent de toute l'agglomération : Craponne-sur-Arzon, Allègre, La Chaise-Dieu, Saint-Germain-Laprade... Nous avons 60 dossiers en cours de dépôt. La collectivité consacre, à ce dispositif, une enveloppe de 140 000 euros pour une année civile.



Laurent Mirmand, vice-président délégué à l'économie de proximité, au commerce et à l'artisanat

Cette aide a vocation

à accompagner les entreprises dans leurs démarches de modernisation. Une rénovation de vitrine, le renouvellement de la décoration ou d'autres investissements pour la boutique.

Ce sont des dispositifs intéressants pour le maillage et le dynamisme du territoire. Le FISAC (fonds de l'État) va permettre d'étoffer ces aides sur l'ensemble du territoire, actuellement seul le Pays de Craponne en bénéficie.

Cette aide est rendue possible grâce à la synergie entre les différents partenaires, un cercle vertueux indispensable pour mobiliser des fonds LEADER, qui nécessitent qu'une part de financement public existe dans les projets.



Aurélie Marrel, Les Fées de Craponne-sur-Arzon
Grâce à cette aide, j'ai pu investir dans un appareil LPG :

le Cellul M6. Cet équipement permet de pratiquer divers soins du visage pour combler, raffermir, clarifier et redensifier comme le soin anti-âge. Pour le corps, nous allons déstocker, raffermir, resculpter et lisser avec, par exemple, les soins amincissants et "jambes légères". Détente et relaxation sont alors au rendez-vous... Le fait d'être la seule autour de Craponne-sur-Arzon à en être équipée est un véritable atout ! J'ai pu diversifier mon activité de prothésiste ongulaire grâce à l'acquisition de cet appareil.



Jean-Luc Gerentes, producteur de fromages à Saint-Germain-Laprade

Artisan producteur de fromages de vache et de chèvre, installé sur la commune de Saint-Germain-Laprade, je réalise actuellement 95 % de mon chiffre d'affaires en vente directe sur quatre marchés hebdomadaires locaux. Aujourd'hui, grâce à une aide de l'Agglo, de la Région et le soutien de la Chambre de l'artisanat, j'ai pu acquérir une remorque magasin, nécessaire au développement de mon activité, et améliorer mes conditions de travail.

Ligne Le Puy/Craponne : le ticket passe de 7,70€ à 1,40€

C'est une grande nouvelle pour les usagers de la ligne Craponne-Le Puy-en-Velay.

Les élus ont décidé de diviser par cinq le tarif du ticket sur ce trajet. La ligne 20 concerne

les élèves qui sont scolarisés au

Puy-en-Velay. Une belle façon de permettre

à tous de circuler à moindre frais dans la

nouvelle grande Agglomération.

UN NOUVEAU TARIF DEPUIS LA RENTRÉE SCOLAIRE

De 7,70 €, le ticket pour la ligne régulière n°20 Craponne / Le Puy-en-Velay est passé à 1,40 € depuis le 1^{er} septembre dernier. Une baisse significative qui témoigne de la volonté des élus de l'Agglomération de permettre à chacun de circuler sur le territoire pour une somme modique. Cette ligne régulière relie

Craponne au Puy-en-Velay en passant par les communes de Chomelix, Bellevue-la-Montagne, St-Geney, St-Paulien, Blanzac et Polignac. Ce service fonctionne tous les jours du lundi au vendredi en période scolaire, et le mercredi en période de vacances scolaires.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Boutique TUDIP au 04 71 02 60 11.



Se déplacer facilement et à moindre frais dans l'agglomération : le tarif sur ce trajet a été divisé par 5 !

Ce qu'il en pense...

Gilles C. usager de la ligne N°20 Craponne/Le Puy "J'habite à Craponne et travaille au Puy. Depuis septembre j'ai décidé de faire ce trajet en bus

grâce au prix du transport qui a considérablement chuté. En achetant mes tickets par 10, l'aller/retour me revient à 2 € ! Une belle économie sur mon budget ! Les mercredis et pendant les vacances scolaires, je fais du

covoiturage, mais en période normale, prendre le bus est très pratique surtout avec la mise en place de deux horaires différents au départ du Puy (17h20 et 18h20)."



Les nouveautés TUDIP

DES NAVETTES GRATUITES PÔLE INTERMODAL / CENTRE-VILLE

Une navette circule toutes les 10 minutes aux heures de pointe vers le centre-ville, de 7h10 à 9h10, de 11h30 à 12h30, de 13h30 à 14h30 et de 16h30 à 19h30 et toutes

les 20 minutes en dehors de ces plages horaires.

TAXI TUDIP : UN SERVICE SUR-MESURE POUR SE RENDRE AU PUY

Vous résidez dans l'une des communes suivantes : Arsac-en-Velay, Le Brignon, Soli-

gnac-sur-Loire, Chaspinhac, St-Jean-de-Nay, Chaspuzac, St-Christophe-sur-Dolaizon, Ceyssac, St-Privat-d'Allier, Bains, St-Vidal, Vazeilles-Limandres, Loudes, Le Vernet, Vergezac ou Sanssac-l'Église ? Bénéficiez d'un service de transport à la demande le

mercredi et le samedi (sauf jours fériés), en fonction de votre commune de résidence.

Infos et réservations
à la Boutique Tudip
ou par tél. : 04 71 02 60 11.

chiffres

Quelques

CHIFFRES TUDIP (2016) :

3 946 ABONNÉS

1 675 000 VOYAGES

976 000 KILOMÈTRES

TRANSPORTS PISCINE POUR LES ÉCOLES (2016) :

890 SORTIES POUR LES ÉCOLES
REPRÉSENTANT

31 666 VOYAGES

TRANSPORTS SCOLAIRES (2017) :

85 SERVICES DE
TRANSPORTS SCOLAIRES.

2 196 ÉLÈVES
INSCRITS SUR LES RAMASSAGES
SCOLAIRES DE L'AGGLO.

Pour plus de renseignements :

Boutique TUDIP
Avenue Charles Dupuy
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04 71 02 60 11

Horaires d'ouverture au public
au 1^{er} janvier 2018 :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

www.tudip.fr - MyBus



“Puy de Lumières” : une saison 2 encore plus spectaculaire !

La première édition de “Puy de Lumières” a remporté un vif succès avec une fréquentation touristique record. Sur toute la période, ce ne sont pas moins de 250 000 spectateurs qui sont venus admirer ce spectacle féerique. Les retombées médiatiques nationales ont été nombreuses aussi bien dans les journaux télévisés que dans les articles de presse. Le deuxième opus, qui débutera le 5 mai 2018, s’annonce tout aussi spectaculaire !

Pour la saison 2 du “Puy de Lumières”, les projections sur les cinq monuments actuels seront conservées et enrichies, et deux autres sites seront ajoutés. Pour financer cette nouvelle édition, la Communauté d’agglomération reçoit le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui intervient à hauteur de 60 % de l’investissement et du Département de la Haute-Loire.

RAYONNEMENT ET VALORISATION DU TERRITOIRE

Au printemps prochain, “Puy de Lumières” va faire son grand retour pour le bonheur et l’émerveillement de tous ! Les objectifs sont de renforcer ce qui existe déjà sur les 5 sites en y apportant des nouveautés.

Ainsi, la durée du spectacle sur le site du rocher Saint-Michel d’Aiguille sera prolongée et des effets de lumière en lien avec le volcanisme seront créés. La projection sur la

façade de l’Hôtel de ville sera complétée par de nouveaux tableaux, le Théâtre et l’Hôtel du Département ne seront pas oubliés car, eux aussi, auront leur touche de nouveauté.

Le site de la cathédrale Notre-Dame-du-Puy, symbole fort de l’événement, bénéficiera d’une toute nouvelle création musicale.

GRANDE NOUVEAUTÉ : LA MISE EN LUMIÈRE DU MUSÉE CROZATIER

Les élus ont décidé de frapper fort en mettant à l’honneur ce bâtiment rénové situé au cœur du jardin Henri Vinay. Dans ce cadre idyllique, à la nuit tombée, le spectacle quotidien s’annonce époustouflant avec, notamment, des références à la diversité des collections du musée. De belles surprises en perspective !

LA LOIRE, REFLET DE LA SAISON 2

Le vieux pont et la médiathèque de Brives-Charensac seront illuminés. La Loire sera le miroir de la saison 2 de “Puy de Lumières” et sera au cœur du scénario. La variation et les jeux de lumières offriront à ces sites un camaïeu de couleurs qui se reflétera dans le fleuve. Brives-Charensac sera ainsi le seul endroit proposant deux sites de projections

sans que les spectateurs aient besoin de se déplacer pour les admirer. Une mise en lumière des berges viendra compléter l’ensemble.

Ce qu’elle en pense...



Corinne Concalves,
vice-présidente en charge du tourisme et présidente de l’office du tourisme de la ville

L’énorme succès rencontré lors de la première édition a incité les élus à renouveler l’événement. C’est une opération de mise en valeur du patrimoine sans précédent ! La saison 2 de Puy de Lumières doit être la confirmation de ce que nous avons vu l’été dernier. Aujourd’hui, un touriste qui vient au Puy-en-Velay reste en moyenne un jour et demi, nous souhaitons doubler ce temps. L’objectif est de doubler le séjour sur place en mettant en valeur nos richesses patrimoniales.



Des rendez-vous prestigieux

Il y en a pour tous les goûts : Interfolk, Nuits de Rêve, Nuits de Saint-Jacques, Festival de La Chaise-Dieu, Roi de l'Oiseau... Zoom sur trois rendez-vous incontournables de l'été 2018.

LES NUITS DE ST-JACQUES

L'édition 2017 des Nuits de Saint-Jacques a été remarquable, avec plus de 13 000 spectateurs présents sur les trois jours du festival. En 2018, du 14 au 16 juillet, grâce à une programmation digne des plus grands festivals de France, cette quatrième saison s'annonce encore plus exceptionnelle ! Au programme, des grands noms de la variété française : Calogero, Vianney, Big Flo & Oli mais aussi Ours, Cats on Trees et Tim Dup.

THE GREEN ESCAPE POUR LES FANS DE COUNTRY

Trois jours de spectacle pour ce 31^e rendez-vous ! La richesse et l'éclectisme de sa programmation le placent parmi les plus grands festivals européens du genre. Le site des concerts, amphithéâtre naturel niché dans un écrin de verdure, dispose des infrastructures nécessaires à votre accueil, en toute convivialité. Seul, en famille, entre amis, les tarifs attractifs proposés permettent à tous d'accéder à cet événement incontournable en Haute-Loire du 27 au 29 juillet.

52^e FESTIVAL DE LA CHAISE-DIEU

Depuis 1966, le Festival de La Chaise-Dieu réunit des milliers de mélomanes et d'artistes de renommée internationale

dans son éblouissante abbatiale à l'acoustique merveilleuse au cœur des hauts plateaux de la Haute-Loire. Un patrimoine exceptionnel chargé de spiritualité, une

acoustique étonnante, une programmation haut de gamme, une ambiance chaleureuse : tout concourt à offrir aux festivaliers des moments d'exception.



© B. Pichène

Ce qu'il en pense...



Jean-Benoît Girodet, vice-président délégué à la stratégie touristique

Cette année encore, la programmation éclectique devrait séduire le plus grand nombre et le public devrait être une nouvelle fois au rendez-vous. Je tiens à remercier nos partenaires qui contribuent à la réussite de ces événements qui fédèrent un public toujours plus nombreux. Le succès de ces événements passe aussi par l'implication des nombreux bénévoles qui œuvrent au bon déroulement de ces manifestations estivales devenues incontournables.



Cet équipement sera parmi
les plus beaux parcours de France,
sur un site emblématique.

Bientôt un golf à 18 trous !



Très attaché au développement du territoire, avec de nouveaux projets porteurs comme la création de produits touristiques autour du Chemin de St-Jacques, "Le Puy de Lumières"... L'Agglomération et la Région plaident en faveur du projet d'extension du golf du Puy-en-Velay pour en faire un véritable outil de promotion touristique.

"Passer le golf à 18 trous va permettre de ramener de l'activité touristique sur notre territoire. La Région Auvergne-Rhône-Alpes aidera à la réalisation de ce parcours à 18 trous et interviendra aux côtés de la Communauté d'agglomération", souligne Laurent Wauquiez.

Véritable belvédère offrant un panorama unique sur Le Puy-en-Velay et sur les massifs à l'horizon, le golf est idéalement situé. Avec ses allures presque britanniques de par ses *roughs* naturels, ses alignements de pierres volcaniques et son vent influent, le parcours du golf du Puy-en-Velay attire tous les joueurs et joueuses, des plus jeunes aux plus âgés. Il propose actuellement un magnifique 9 trous (3019 m, par 36) exigeant techniquement.

Afin de développer le golf et d'en faire un outil touristique à part entière, l'Agglomération envisage d'étendre le parcours de 9 à 18 trous, avec un "trou signature".

LE CHANTIER SE DÉROULERA EN TROIS PHASES :

- travaux de réalisation de 9 trous supplémentaires sur les acquisitions foncières (3 zones distinctes),
- travaux de reprise du parcours existant pour la réalisation de 10 trous,
- travaux de raccordement (essentiellement de l'arrosage) des deux parties du parcours.

GOLF POUR TOUS

Créé au cours des années 1980, le golf du Puy-en-Velay comporte un parcours de 9 trous sur une superficie de 40 hectares. Situé sur un plateau rocheux constitué d'une ancienne coulée basaltique, le golf est équipé :

- d'un club-house,
- d'une salle de restaurant panoramique,
- d'un centre technique (atelier/garage),
- d'un practice,
- d'une zone scolaire,
- d'un pitch and putt,
- d'une zone d'entraînement.

À l'origine, le golf était une entreprise privée avant d'être repris par l'ancien District puis par l'Agglomération, qui s'est engagée dans un processus de mise en délégation de service public de sa gestion.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ LOISIRS ET TOURISME

Afin de rendre cet équipement encore plus attractif, la Communauté d'agglomération a décidé d'étendre le parcours au standard international, soit 18 trous. Parallèlement, les élus souhaitent doter le territoire d'un équipement touristique de premier plan en visant la clien-

Ce qu'il en pense



Éric Raveyre,
vice-président en charge
des sports

Avec ces aménagements, nous espérons attirer plus de monde. Le golf est un sport qui se démocratise de plus en plus. C'est une chance pour l'Agglomération et notre département. C'est une bonne nouvelle pour les licenciés du club et pour les touristes amateurs de ce joli sport, qui vont pouvoir aussi profiter de cette évolution.

tèle "nomade" des golfeurs. La superficie passera de 40 à 42 hectares.

Un projet de parcours totalement repensé a été élaboré en concertation avec l'association sportive du golf et un arbitre fédéral de golf.

À l'issue des travaux, le golf disposera d'un trou "signature" depuis lequel, en bord de falaise, les golfeurs pourront profiter d'un panorama unique sur le bassin du Puy-en-Velay et tous ses monuments.

Partenaire privilégié de l'Agglomération dans ce projet, l'association du golf comptait 233 membres pour la saison 2017. Le golf comptabilise 1 200 green fees. Le golf fonctionne 8 mois de l'année (fermé du 1^{er} décembre au 30 avril).

Aujourd'hui, le projet est dans sa phase d'études et reste soumis aux résultats de sondages archéologiques opérés par l'INRAP pour la détection d'éventuels vestiges préhistoriques.

Les travaux doivent débuter au cours du second semestre 2018 et s'achever fin 2019.



La vie culturelle du territoire s'enrichit

La nouvelle Agglomération réunit, depuis janvier 2017, les anciennes communautés de communes du Plateau de La Chaise-Dieu, du Pays de Craponne, des Portes d'Auvergne, de l'Emblavez et du Puy-en-Velay, et offre un panel culturel élargi.



Raphaël Brunon, Directeur du Conservatoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay



Richard Angenieux, Directeur des sites de l'Emblavez du Conservatoire.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental a fusionné avec l'ancienne École de Musique Intercommunale de l'Emblavez et devient ainsi le Conservatoire de cette nouvelle collectivité. Nous avons donc maintenant trois lieux d'enseignements, à Rosières, Vorey-sur-Arzon et au Puy-en-Velay.

Un intervenant en milieu scolaire sur le secteur de Craponne-sur-Arzon et

La Chaise-Dieu a intégré la nouvelle Agglomération. L'équipe de professeurs comprend 61 enseignants et 1360 élèves. *"Ces changements devraient permettre de définir une charte pédagogique commune et d'harmoniser au mieux l'enseignement artistique de notre collectivité"*, explique Madeleine Rigaud, vice-présidente chargée de la culture.

ZAPPING

SITES DE VOREY ET ROSIÈRES : 5 salles de cours dont une pour les répétitions d'orchestre, à l'espace culturel à Rosières.

2 salles de cours à **L'EMBARCADÈRE À VOREY**. La scène de l'Embarcadère, à Vorey, et ses 230 places comme lieu de diffusion privilégié.

SITE DU PUY-EN-VELAY 4100 m² : 54 salles de cours dont 3 pour les répétitions d'orchestres, 3 salles de danse, 10 salles pour les beaux-arts et un auditorium de 325 places pour les spectacles mettant en scène élèves et/ou professeurs.

Une médiathèque accessible à tous après inscription.

Les écoles de musique associatives de Craponne-sur-Arzon, La Chaise-dieu, Saint-Paulien et Allègre restent associatives mais deviennent des partenaires incontournables dans cette nouvelle Agglomération, avec qui le Conservatoire souhaite réaliser des projets communs.

chiffres

Quelques

1 360

ÉLÈVES DE 4 À 80 ANS
INSCRITS À L'ANNÉE.

12

COLLABORATEURS COMPOSENT
L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET
ADMINISTRATIVE.

61

PROFESSEURS COMPOSENT L'ÉQUIPE
PÉDAGOGIQUE, DONT DES MUSICIENS
INTERVENANTS POUR LES STRUCTURES "PETITE
ENFANCE" (CRÈCHES) ET SPÉCIALISÉES
(HÔPITAUX ET MILIEU SCOLAIRE), DANSE,
THÉÂTRE ET BEAUX-ARTS.

Collecte des déchets : qui fait quoi ?

La Communauté d'agglomération assure actuellement la collecte et le traitement des déchets des 28 communes de son ancien périmètre (avant le 1^{er} janvier 2017).

Dans les autres communes du nouveau périmètre, issues de diverses ex-communautés de communes, dans l'attente de la reprise complète des collectes à l'horizon 2020, le ramassage des ordures est assuré par les prestataires habituels (indemnisés par la collectivité). Pour les communes de Saint-Préjet-d'Allier et Monistrol-d'Allier, qui ont rejoint la Communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2018, il est convenu, dans un premier temps, que la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier continue d'assurer la collecte, en prestation avec la collectivité.



CONTACTS

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Service collecte et traitement des déchets
04 71 04 37 30
16, place de la Libération - BP 50085
43003 Le Puy-en-Velay Cedex

SICTOM des Monts du Forez
04 71 01 22 38
Hôtel de Ville
10, boulevard Félix Allard
43500 Craponne-sur-Arzon

SICTOM Emblavez Meygal
04 71 57 40 64
La Croix de Jalaures
43800 Rosières



Taxe des ordures ménagères : la réalité

Après le passage obligé de la Redevance à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour la gestion des ordures ménagères à l'échelle du nouveau territoire, Michel Joubert, Président, est monté au créneau pour faire évoluer les choses le plus favorablement possible.

POURQUOI NE PAS AVOIR APPLIQUÉ LA REDEVANCE SUR TOUT LE NOUVEAU TERRITOIRE ?

La mise à jour des assujettis à la redevance doit être effectuée chaque année, pour chaque foyer. Si l'on peut identifier qui, dans un village, habite dans chaque maison, cela s'avère impossible en milieu urbain. Ainsi, bon nombre de redevables ne sont pas identifiés et ne paient rien.

La taxe, au contraire est basée sur la taxe foncière bâtie (soit 50 % de la taxe d'habitation) dont les bases sont détenues par les services fiscaux et sont donc incontestables.

En revanche, elle ne tient pas compte du fait que l'immeuble soit habité ou non ; mais des exonérations peuvent être accordées selon l'activité du bâtiment : ainsi, les activités industrielles ou agricoles sont exonérées.

COMMENT EST CALCULÉ LE TAUX ?

La taxe doit équilibrer le montant du coût du service, fourni par chaque SICTOM qui gère ce service. Le taux dépend du mode de collecte et peut être différent sur le territoire. Ce coût est divisé par la totalité de la valeur locative (qui dif-

Michel Joubert saisit les parlementaires pour modifier les incohérences de la loi

fère selon les habitations) et définit le taux.

Exemples sur la moyenne des bases :

- 2400 (valeur locative moyenne en zone rurale fournie par les services fiscaux) : $2 = 1200 \times 13,8$ (taux de la zone) = 165 € sur l'Emblavez
- 3900 (valeur locative moyenne en zone urbaine fournie par les services fiscaux) : $2 = 1950 \times 9,81$ (taux de la zone) = 191 € sur le secteur urbain.

MICHEL JOUBERT SAISIT LES PARLEMENTAIRES POUR FAIRE MODIFIER LES INCOHÉRENCES DE LA LOI

Après avoir demandé aux services fiscaux d'examiner au cas par cas chaque réclamation des habitants, Michel Joubert a saisi les Parlementaires pour modifier en profondeur les incohérences de la loi et permettre de faire avancer les choses dans l'intérêt des contribuables.

Ce qu'il en pense...



Willy Guieau, vice-président délégué à la gestion des déchets et à l'énergie

Dans une intercommunalité, la loi interdit la possibilité de faire cohabiter deux systèmes différents de financement du service des déchets ménagers.

L'ancienne Agglomération (62 000 habitants) était au régime de la taxe, alors que les nouvelles communes (22 000 habitants) rattachées aux SICTOM des Monts du Forez et de l'Emblavez étaient à la redevance forfaitaire. Comme dans la grande majorité des nouvelles intercommunalités, c'est la taxe qui a été choisie, pour notre territoire.

ZAPPING

LA TAXE REMPLACE PARTOUT LA REDEVANCE

La plupart des intercommunalités voisines ont adopté la taxe : les communautés de communes des Sucs (Yssingeaux), des Marches du Velay (Monistrol-sur-Loire, Bas-en-Basset), et des Rives de l'Allier (Langeac), qui ont des taux proches.

LES 2 / 3 DES HABITANTS PAIENT MOINS OU PAS PLUS QU'AVANT :

- sur l'ancienne Communauté de Craponne, 2465 redevables sur 3410 paient moins qu'avant, soit 72 %,
- sur La Chaise-Dieu : 82 %,
- sur Les Portes d'Auvergne : 69 %,
- sur L'Emblavez / Meygal : 65 %



La filière forêt-bois au cœur des préoccupations

Près du tiers du territoire de l'Agglomération est boisé ! La valorisation de cette ressource locale qu'est le bois, présente essentiellement au nord du territoire, est un des grands enjeux du développement économique de la collectivité. Dans ce cadre, toute l'attention est portée aux voiries forestières.

Les forestiers circulent sur des axes carrossables, et travaillent là où les massifs sont accessibles. La rentabilité d'une coupe diminue plus les longueurs de débardage sont longues. Cela est encore plus marqué lorsqu'une parcelle est située à plus de 500 mètres d'un lieu de stockage. Ces parcelles éloignées sont généralement sous-exploitées ou coupées de façon drastique (coupe rase) pour question de rentabilité. En règle générale, les cœurs de nombreux massifs n'ont pas été entretenus depuis longtemps.

L'accès aux parcelles boisées non exploitées étant devenu une priorité nationale et régionale, un appel à projet sur l'accessibilité à la ressource forestière a été lancé. Il permet aux communes qui le souhaitent de déposer un dossier afin d'obtenir des aides financières importantes dans

la réalisation de ces travaux. La collectivité, au travers de Maxime Estrade, technicien spécialisé dans le domaine, apporte son expertise et son soutien aux communes dans l'élaboration et le dépôt de ces dossiers.

Ses missions sont les suivantes :

- Confection de bilans de la voirie forestière, des projets réalisés, de ceux en cours et du programme d'aménagements futurs.
- Définition des projets



L'Agglomération accompagne les communes pour monter un dossier de demande de subvention pour créer de nouvelles voiries forestières. Cistrières et Connangles en ont bénéficié en 2017.

(tracés, type d'ouvrages, infrastructures...).

- Appui technique et administratif au montage du dossier de subvention (recueil des

Jamais, en Haute-Loire, autant d'aides n'avaient été attribuées pour l'accessibilité à la ressource forestière.

autorisations, recherche d'un maître d'œuvre, etc.).

- Assistance aux suivis des travaux (de la coupe d'emprise à la réception du chantier).

- Accompagnement aux communes sur le maintien en état de la voirie forestière (mode opératoire des chantiers forestiers).

Cette action sur la desserte forestière ne s'arrête pas au dépôt de dossier de subvention. Elle se poursuit par l'accompagnement des municipalités dans la mise en place concrète du projet et le suivi des travaux avec Maxime Estrade, comme à Cistrières et Connangles, qui ont bénéficié, en 2017, de la première voirie forestière "made in Agglo".

DU JAMAIS VU À L'ÉCHELLE DE LA HAUTE-LOIRE

Les efforts fournis sur cette action sont conséquents et les résultats d'ores et déjà bien réels !

Sur le périmètre de la

nouvelle agglomération, six dossiers ont été déposés pour treize communes (les dossiers sont multi-communaux) et un montant total des travaux (matériels et immatériels) de 992 153,56 € subventionnables à hauteur de 80%, soit 793 722,85 €.

Au total, sont concernés :

- l'aménagement de 14,64 km de routes forestières,
- l'aménagement de 1,46 km de pistes de débardage,
- la création de 12 840 m² de places de dépôts.

Jamais, en Haute-Loire, autant d'aides n'avaient été attribuées pour l'accessibilité à la ressource forestière et ainsi apporter une valorisation de la filière bois.

FestiForêt

Valoriser la filière bois

Samedi 8 septembre, Sembadel accueille un événement qui fera date. Amateurs de bois, fans de grosses mécaniques ou simples curieux... Vous êtes tous attendus pour une journée festive et conviviale autour de la filière bois. FestiForêt fait son grand retour ! L'événement initié par l'ancienne intercommunalité du plateau de la Chaise-Dieu, s'annonce d'ores et déjà grandiose. Sur plus de 30 hectares découvrez l'univers de la filière forêt-bois. Stands d'exposition de matériels et de machines, démonstrations dans les bois, stands d'information, concours forestiers, jeux en bois pour les enfants, parcours pédagogique dans les bois, seront notamment au programme.

Plus d'informations seront apportées sur www.agglo-lepuyenvelay.fr

Ce qu'ils en pensent



Maryse Pourrat, maire de Connangles
L'Agglo a fait un travail énorme, avec sérieux et écoute ! En plus d'un accompagnement, tous les propriétaires forestiers le long de la voirie, ont été contactés pour obtenir leur accord. La voirie forestière, créée grâce aux aides, se situe Route du Bois de Gris, elle est commune avec Cistrières. Elle permet de desservir tout un massif, entre les deux communes. Elle est terminée, et effective. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'ONF. Pour la suite ? On a d'autres projets. On étudie notamment l'éventualité d'une voirie forestière en commun avec Sembadel, et St-Pal-de-Senouire et une autre avec Berbezit, Cistrières sur le massif de Lamandie.



Maxime Estrade, chargé du développement économique de la filière forêt-bois
Mon rôle est d'accompagner les communes, les entreprises, tous les acteurs de la filière bois pour la mise en place de projets. J'aide les professionnels à trouver des solutions de financement pour leurs projets et je les accompagne tout au long de l'élaboration de leur dossier. En 2017, j'ai monté de nombreux dossiers pour les communes concernant les dessertes forestières. Je suis chargé de recueillir les autorisations de libre disposition de terrain. En 2018, les projets de dessertes forestières vont se poursuivre et un important travail avec les professionnels va être mené concernant la construction en bois local.



Philippe Meyzonet, Vice-président délégué à la forêt et au Projet Chaise-Dieu
Les voiries forestières sont très importantes à l'échelle du plateau ! Ces voiries permettent aux professionnels d'éviter de passer sur des routes communales et d'avoir des pistes adaptées et des aires de stockages au plus près des massifs. Ce sont des projets structurants pour l'exploitation forestière et l'aménagement du territoire forestier.



Roland Gobet, élu communautaire et maire de Sembadel
FestiForêt est une formidable animation qui amènera le public à découvrir ou redécouvrir le monde de la forêt et la valorisation de cette ressource naturelle si importante pour le territoire casadéen, mais aussi en terme de protection de l'environnement (absorption de CO₂, maison passive, chauffage écologique...). L'exploitation forestière et sa gestion, ont changé. Nous devons expliquer aux propriétaires, mais aussi à ceux qui souhaiteraient investir, que la forêt peut apporter un revenu, et démontrer que les entreprises forestières sont là pour les aider dans cette gestion.



Jetez-vous à l'eau dans les piscines communautaires !

Le centre aqualudique de La Vague

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Agglomération gère cinq piscines : le Centre aqualudique La Vague, au Puy-en-Velay, les Portes du bien-être à Saint-Paulien, le Centre Aqua Passion à Lavoûte-sur-Loire, le Centre aqualudique de Craponne-sur-Arzon et la piscine de La Mouteyre à Brives-Charensac.

La Communauté d'agglomération propose, dans chacun de ses équipements, des cours et des activités pour les particuliers, les groupes et les scolaires. Chaque structure organise régulièrement des animations grand public autour de l'eau. L'Agglo met aussi ses piscines à disposition des clubs pour leurs entraînements et cours.

DES VIDANGES OBLIGATOIRES HARMONISÉES

Dans le cadre des vidanges techniques obligatoires, les piscines de Saint-Paulien, de Lavoûte-sur-Loire et le centre aqualudique La Vague ont fermé leurs portes au

public quelques jours fin 2017 et en ce début d'année. Afin que les nageurs puissent tout de même bénéficier de bassins ouverts sur le secteur du Velay, les vidanges ont été échelonnées sur deux semaines.

LA VAGUE : PLONGEZ DANS UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS !

Quatre bassins intérieurs et un extérieur, un espace détente avec lits à bulles, jets massants et cascades, un espace aqualudique avec toboggan de 75 mètres et une boule à vagues, une rivière à contre-courant, une pataugeoire pour les tout-petits, une fosse de plongée. Se bai-

gner à la Vague, c'est avant tout plonger dans une multitude d'activités.

L'école de natation enfants permet à chaque petit nageur, de 6 à 15 ans, de découvrir le milieu aquatique. À partir de 15 ans, l'école de natation adulte est encadrée par des enseignants brevetés. L'occasion de bénéficier de conditions idéales pour vaincre la peur du milieu aquatique, se perfectionner ou encore apprendre à nager.

BAIN D'ARGILE : UN SOIN APAISANT POUR LE CORPS

Aux Portes du bien-être, à Saint-Paulien, les bains de immersion dans l'argile chaude s'effectuent dans un bassin rempli d'un mélange d'argile très concentré porté à 37°.

La structure propose aussi des cours à l'école de natation et des cours d'aquagym. Une discipline complète et efficace qui allie la détente et le plaisir aux bienfaits d'une activité physique, accessible à tous et à tous niveaux pour rester en forme, se muscler en douceur et acquérir de l'endurance.

En période estivale, la piscine est ouverte 7 jours sur 7, non-stop de 11 h à 19 h.

EXTENSION DU SPA AU CENTRE AQUA-PASSION DE LAVOÛTE-SUR-LOIRE

Ouvert 7 jours sur 7, le Centre Aqua Passion est parfaitement adapté à vos besoins avec une ligne d'eau réservée aux nageurs et une pataugeoire aménagée pour les tout-petits.

En 2016, des travaux de réhabilitation (nouvelle banque d'accueil, agrandissement de l'espace beauté notamment) ont été réalisés. Actuellement, la structure est en cours d'agrandissement avec la création d'un nouvel espace bien-être. Le but de cette extension est de proposer les prestations de détente (spa, hammam et sauna) tout



Bain d'argile à la piscine de Saint-Paulien.



Une extension du bâtiment du Centre aqualudique de Lavoûte est en cours de construction pour vous proposer un nouvel espace bien-être.

en cherchant à développer et proposer des soins du corps dans un espace modernisé et agréable.

CONVIVIALITÉ À LA PISCINE DE CRAPONNE-SUR-ARZON

Au sein du complexe sportif, en périphérie directe du bourg, jouxtant le camping, la piscine de Craponne-sur-Arzon accueille le public en juillet et août.

Elle dispose d'un équipement digne de ce nom avec un grand bassin, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Un jacuzzi où l'on s'accorde un temps de pause pour prendre soin de soi vient compléter l'ensemble. De larges espaces aux abords des bassins et sur l'herbe à proximité permettent de se reposer ou de pique-niquer sur place.

PISCINE DE BRIVES-

CHARENSAC : AU BONHEUR DES SCOLAIRES !

La piscine de La Mouteyre occupe une superficie de 500 m². Fermée en 2007 pour des raisons de sécurité liées à sa vétusté, la piscine de La Mouteyre de Brives-Charensac a rouvert

plément au centre aqualudique La Vague, est très fréquentée par une population de proximité, des écoles primaires etc."

Cette piscine s'adresse à un public différent pour une pratique différente : ce sont les scolaires, les personnes han-



La piscine de La Mouteyre à Brives-Charensac

ses portes en 2011 après 9 mois de travaux.

Pour les élus communaux, "cette structure de proximité qui vient en com-

plément au centre aqualudique La Vague, est très fréquentée par une population de proximité, des écoles primaires etc."



La piscine de Craponne-sur-Arzon accueille le public en juillet et août.

ZAPPING

DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR PETITS ET GRANDS !

- **LES TICKETS SPORTS** sont réservés aux jeunes de 10 à 18 ans résidant dans l'une des 73 communes de l'Agglomération. Les enfants choisissent, parmi un programme d'une dizaine de disciplines sportives (tennis, tir sportif, zumba...), une ou deux activités qu'ils pratiqueront pendant les vacances scolaires.

- **LE SPORT S'OFFRE AUX SENIORS !** Les personnes de plus de 55 ans ont la possibilité de découvrir plusieurs activités physiques pratiquées sur l'Agglomération.



LE GRAND TRAIL DU SAINT-JACQUES LE 9 JUIN

Inscriptions jusqu'au 1^{er} juin, sur papier à : Extra Sports - Le Grand Trail du Saint-Jacques - 5, rue Vauban - 69006 Lyon.

Téléchargez le bulletin d'inscription papier ou inscrivez-vous sur le site internet www.trailsaint-jacques.com rubrique "documents utiles".

Joindre la photocopie de la licence ou du certificat médical.

- Mode de paiement : chèque libellé à l'ordre de "Le Grand Trail du Saint-Jacques".



Photo d'archive - 2016

Nouveau : la Collectivité vous aide pour rénover votre logement

C'est une nouveauté pour la plupart des communes, et un des bénéfices de la nouvelle Agglomération. La Collectivité investit à vos côtés pour vous accompagner dans la rénovation de votre logement. Elle fait partie de divers dispositifs d'aides qui ont déjà fait leurs preuves et dont vous pourriez bénéficier en 2018.

POUR VOS TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : UNE PRIME DE 500 € POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE

Toute l'Agglo concernée

La Communauté d'agglomération verse une prime de 500 € aux propriétaires occupants qui réalisent des travaux d'économie d'énergie dans le cadre du programme "Habiter mieux". Cette aide (FART) concerne des travaux en vue d'un gain énergétique supérieur à 25%.

Vous êtes intéressés ?

Avant d'engager vos travaux, prenez contact avec un des deux prestataires homologués. Il vous aidera dans le montage de votre dossier de demande d'aide.

Attention : Cette opération est limitée dans le temps. Ne tardez pas à prendre contact avec l'un des prestataires :
 - SOLIHA, 77, fg St-Jean, Le Puy-en-Velay : 04 71 09 14 07.
 - Urbanis, antenne de Clermont-Fd : 04 73 90 00 08.
 Ne démarrez pas les travaux avant d'avoir obtenu votre accord de subvention.

Cette aide, disponible pour les propriétaires des 73 communes, peut-être cumulée avec d'autres aides et des exonérations fiscales. N'hésitez pas à vous renseigner pour savoir si vous êtes éligibles !

D'AUTRES AIDES POSSIBLES

L'OPAH pour vos travaux globaux : opération renouvelée pour l'année 2018

Face au succès de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), les élus ont souhaité poursuivre l'action pour 2018. L'OPAH permet aux propriétaires privés d'obtenir des aides pour financer leurs travaux d'amélioration de l'habitat (logements vacants ou occupés, dégradés, énergivores...). Propriétaires occupants et bailleurs profitez en vite !

Plus d'informations : la SPL du Velay répond à vos questions et vous accompagne pour le montage des dossiers. Tél. : 04 71 02 52 52.

Ce qu'il en pense...



Jérôme Bay, vice-président en charge de l'urbanisme

Avec l'Agglomération, il nous tient à cœur d'aider les gens dans leurs démarches de rénovation de logement. Il est important que chacun puisse avoir un logement décent, bien isolé et agréable. C'est un point fort pour l'attractivité de notre territoire. Il faut fidéliser les familles, leur donner envie de s'installer et de rester chez nous.

Nous avons une vraie volonté d'étendre les dispositifs d'aides (notamment l'OPAH), à l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Nous travaillons pour tous les territoires, et ne voulons oublier personne.

Cette aide (OPAH) concerne uniquement les 28 communes de l'ancienne agglomération et peut être cumulée avec d'autres aides.

Les Crédits d'impôts et la Réduction du taux de TVA

Ces aides, en vigueur à l'échelle nationale, s'adressent à tout le monde et sont cumulables avec les aides précédemment citées.

Plus d'informations : rendez-vous sur le site renovation-info-service.gouv.fr

Le Département aux côtés de l'Agglomération

À travers le contrat "43.11", le Département soutient des projets structurants majeurs, sur le territoire de l'agglomération, dans les domaines de l'économie et du tourisme.



INTERFOLK

Le Département soutient également de nombreux festivals comme Interfolk.



SAINT-VIDAL

Le Département soutient le projet de scénographie de la forteresse de Saint-Vidal.



LA CHAISE-DIEU Le Département soutient le projet de restauration et de sauvegarde de l'ensemble abbatial de La Chaise-Dieu (Projet Chaise-Dieu).

Le contrat 43.11 (Département de la Haute-Loire)

Le Département soutient la Communauté d'agglomération à travers différents projets :

- › **Aménagement de bourg** : Brives-Charensac, Coubon, Chadrac, Cussac-sur-Loire, Aiguilhe, Saint-Paulien, Bains, Arzac-en-Velay, Solignac-sur-Loire, Allègre, Chaspuzac, Saint-Hostien, La Chaise-Dieu, Saint-Vidal, Saint-Georges-Lagricol, Chamalières-sur-Loire, Le Pertuis, Ceysnac, Saint-Privat-d'Allier, Félines, Saint-Jean-D'Aubrigoux, Saint-Préjet-d'Allier, Malvières, Le Puy-en-Velay (quartier du Val Vert).
- › **Équipements, services à la personne** : Le Puy-en-Velay, Brives-Charensac, Espaly-Saint-Marcel, Saint-Germain-Laprade, Vals-Près-Le-Puy, Saint-Paulien, Craponne-sur-Arzon, Blavozy, Aiguilhe, Rosières, Vorey-sur-Arzon, Sanssac-l'Église, Beaulieu, Loudes, Saint-Vincent, Saint-Christophe-sur-Dolaizon, Le Brignon.
- › **Développement économique** : extension de la zone des Fangeas, extension de l'aérodrome de Loudes, aménagement de la zone d'activités du Martouret, extension de la zone de Bleu, extension de la zone de Laprade, aide à l'immobilier d'entreprise, modernisation d'un laboratoire de production et transformation.
- › **Développement touristique** : projet Ville Haute (Le Puy), Puy de Lumières 2, réhabilitation d'un bâtiment du bourg en Auberge de Pays et gîte de groupe (Saint-Pierre-Duchamp), réhabilitation d'un bâtiment du centre-bourg en logement touristique (Saint-Victor-sur-Arlanc), travaux sur les voies vertes Le Puy Lavoûte et Le Puy Le Mézenc, extension du golf du Puy-en-Velay.
- › **Développement environnement (énergie, déchets, biodiversité)** : Micro-chaudière bois et réseau chaleur (Saint-Germain-Laprade), réhabilitation de la décharge de Nant, Unité de méthanisation agricole (Saint-Paulien), réhabilitation des seuils de Brives-Charensac.
- › **Assainissement** : Craponne-sur-Arzon, Saint-Préjet-d'Allier, Bains, Lissac, Laval-sur-Doulon, Labroc, Polignac, Saint-Paulien.
- › **Restauration de Monuments Historiques** : Les Carmes (Le Puy), Église de Polignac, étude et réhabilitation de l'Hôtel Caemard de Montjoly, rénovation de la toiture de l'église de Jullianges, restauration des vitraux de l'église de Chomelix, château de Saint-Vidal.
- › **Développement culturel** : Soutien au projet du château de Saint-Vidal et travaux du musée Crozatier au Puy-en-Velay.

La Région aux côtés de l'Agglomération

Zoom sur des projets soutenus par la Région
qui répondent aux attentes des habitants.

Contrat Ambition Région

Au travers du Contrat Ambition Région,
la Région est aux côtés de l'Agglo !

- > **Aiguilhe** : Aménagement du bourg.
- > **Allègre** : Bâtiment mixte lieu de vie et d'exposition.
- > **Bains** : Aménagement de la traversée de bourg.
- > **Beaulieu** : Création d'une nouvelle école publique.
- > **Borne** : Aménagement de la place du village.
- > **Le Brignon** : Création d'un café restaurant point multiservices.
- > **Brives-Charensac** :
- Réhabilitation d'un ancien bâtiment scolaire en logements.
- Restauration et isolation locaux communaux.
- > **La Chaise-Dieu** :
Restauration/création, Salle Polyvalente.
- > **Chamalières-sur-Loire** :
- Espace ludique.
- Cabinet infirmier.
- > **Coubon** : Restauration/création Maison du temps libre.
- > **Craponne-sur-Arzon** :
Rénovation du bâtiment de la Grenette.
- > **Cussac-sur-Loire** :
Restauration/création salle et annexe mairie.
- > **Loudes** :
- MARPA (maîtrise d'ouvrage SIVOM).
- Extension des vestiaires de football.
- > **Malvières** : Création d'appartements locatifs.
- > **Le Puy-en-Velay** :
Restauration du Centre Roger Fourneyron.
- > **Saint-Christophe-sur-Dolaizon** : Multiple rural.
- > **Saint-Georges-Lagricol** :
Aménagement de bourg.
- > **Saint-Germain-Laprade** :
Restauration/création salle pour tous.
- > **Saint-Hostien** :
Aménagement du bâtiment de la Mairie.
- > **Saint-Paulien** :
Aménagement du quartier des Pas Perdus.
- > **Saint-Pierre Duchamp** :
Réhabilitation d'un bâtiment communal en auberge de pays et gîtes de groupe.
- > **Sembadel** : Atelier communal.
- > **Vals-près-Le Puy** :
Construction d'un Pôle multiactivités.
- > **Vazeilles-Limandre** :
Restructuration de l'ancienne colonie en logements communaux.
- > **Vorey-sur-Arzon** :
Restauration de l'école publique.



LE PERTUIS ET SAINT-HOSTIEN
Déviation de la RN 88 au niveau du Pertuis
et de Saint-Hostien pour améliorer
la sécurité et gagner en rapidité.
Les travaux débiteront fin 2018.



L'EMBLAVEZ
L'État et la Région financent la rénovation
de 30 km de voies TER sur la ligne
Le Puy-en-Velay / Firminy, pour développer
l'usage du train, et favoriser leur ponctualité.

Ce qu'ils en pensent...



Laurent Wauquiez,
président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Par le biais de ce soutien de la Région, nous cherchons à montrer que nous pouvons créer une société qui soit humaine et qui soit à taille humaine. Une société dans laquelle on se connaît les uns les autres dans laquelle on laisse de côté nos différences parce qu'on aime tous notre territoire. La Région est à nos côtés et elle restera à nos côtés.



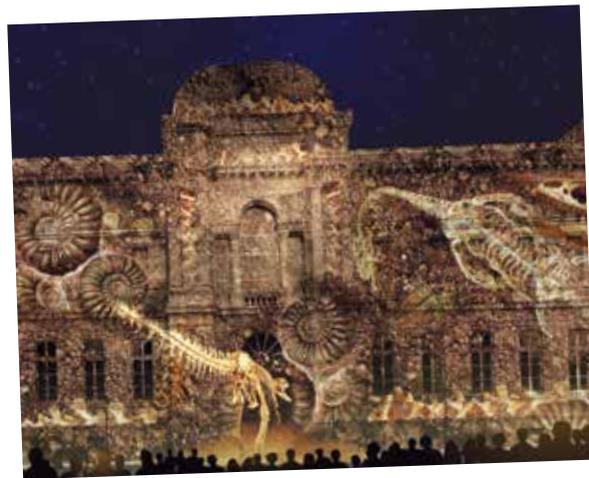
Michel Joubert, président de la
Communauté d'agglomération
du Puy-en-Velay

L'Agglo aurait pu prétendre à des crédits mais a préféré les laisser aux communes par solidarité sur ces deux programmes. Merci à la Région et au Département pour leurs précieux soutiens dans ces projets !



BRIVES-CHARENSAC

La Région soutient la réparation des seuils de Brives-Charensac qui vont enfin pouvoir reprendre du service et même se développer au profit du tourisme et du développement durable.



PUY DE LUMIÈRES

En 2018, la façade du Musée Crozatier et le pont de Brives-Charensac se rajoutent aux monuments mis en lumière !



LE PUY-EN-VELAY

La Région soutient la restauration du lycée Charles et Adrien-Dupuy. Ces travaux concernent la rénovation énergétique et la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap.



CRAPONNE-SUR-ARZON

La Région soutient la création d'une maison de santé. L'établissement devrait ouvrir ses portes en 2018.

Les enfants, les courses, le ménage, le repassage... **Besoin d'aide ?**



FÉDÉRATION ADMR 43
13, av. Pierre et Marie Curie
43770 Chadrac
Mail : info.fede43@fede43.admr.org
Devis en ligne sur www.admr.org

Des services d'aide à la personne sur mesure

- Garde d'enfant à domicile.
- Aide aux familles.
- Ménage - Repassage de linge à domicile.
- Accompagnement pour les personnes âgées et handicapées.
- Aide aux courses.
- Préparation de repas - Portage de repas.
- Téléassistance...



L'ADMIR vous aide

numéro unique pour le département 43

04 71 09 26 31

Envie d'un métier de cœur dans un réseau qui vit ?



Dépôt de CV et de candidature
recrutement@fede43.admr.org



- Auxiliaire de vie sociale.
- Employé à domicile.
- Métiers de la petite enfance.
- T.I.S.F.
- Métiers de la santé à domicile.
- Emplois administratifs.

**Recrute toute l'année
sur tout le département**

**Des métiers enrichissants et les avantages professionnels du réseau ADMR :
travail en équipe, formation continue, évolution de carrière...**